



جامعة أبو بكر بلقايد
+ⵓⵎⵓⵏⵉⵜ ⵏ ⵉⵎⵓⵔⵓ ⵉⵎⵓⵔⵓⵏⵉⵜ ⵏ ⵜⵉⵎⵓⵏⵉⵜ
UNIVERSITÉ DE TLEMCEEN



Dimension Ethique et déontologique « Les fondements »



Responsable de la matière :
Dr Bensmail épse KARA SLIMANE .I
MCB au département de GBM

DIMENSION ÉTHIQUE
ET DÉONTOLOGIQUE
(LES FONDEMENTS)



المعهد الأخلاقي
وعلم الأخلاق
(الأصغر)



CHAPITRE 2

Les Référentiels

Chapter 2 :The Reference Frameworks

Définition des Référentiels

Qu'est-ce qu'un référentiel ?

- Ensemble structuré de normes, de règles ou de critères
- Sert de point de référence commun
- Assure la cohérence, la qualité et la comparabilité

Exemple biomédical : Norme *ISO 13485* (exigences de qualité pour les dispositifs médicaux)

Les Principes éthiques

Origines

Les civilisations anciennes (Égyptienne, Mésopotamienne, Indienne, Chinoise, Grecque, Romaine, Islamique) ont toujours transmis des ***valeurs et principes de conduite***.

Idée centrale

Pour progresser, chaque individu doit élever ses pensées et ses actions au service de la société.

Principes fondamentaux

- Faire le bien (bienfaisance)
- Garder le secret professionnel (confidentialité)
- Respecter ses devoirs (responsabilité)
- Faire progresser les droits (justice et équité)
- Agir selon les normes sociales, croyances et lois

Les 4 principes éthiques universels

1. Bienfaisance

- Agir pour le bien d'autrui
- Promouvoir la santé et le bien-être

3. Autonomie

- Respecter la liberté de décision de chaque individu
- Informer et obtenir le consentement éclairé

2. Non-malfaisance

- « Ne pas nuire »
- Éviter tout acte pouvant causer un dommage

4. Justice

- Assurer l'équité et l'égalité d'accès aux soins et aux droits
- Répartir les ressources de manière juste

Cas pratique : Application des 4 principes éthiques

Un patient âgé, atteint d'un cancer avancé, refuse de poursuivre la chimiothérapie car il ne supporte plus les effets secondaires. Sa famille insiste pour qu'il continue le traitement.

Question : Voici la situation d'un patient, faites-moi son analyse éthique?

- **Bienfaisance** : le traitement vise à prolonger sa vie.
- **Non-malfaisance** : les effets secondaires causent souffrance et détérioration de sa qualité de vie.
- **Autonomie** : le patient a le droit de refuser le traitement.
- **Justice** : respect des ressources médicales et équité dans l'accès aux soins.

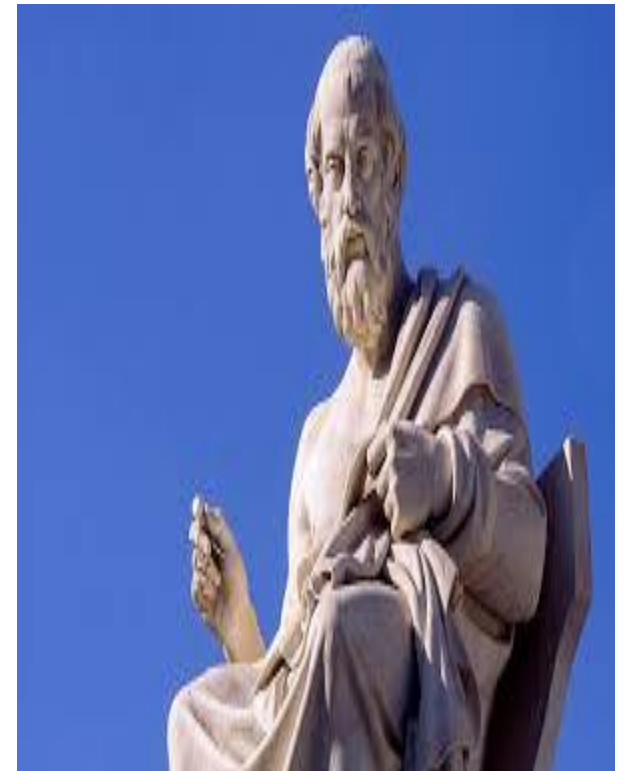
Les références philosophiques (Socrate)

- ❖ **Socrate** (Ve siècle av. J.-C.) : l'un des premiers philosophes grecs à centrer la réflexion sur **l'être humain** plutôt que sur le monde extérieur.
- ❖ Pour lui, la **connaissance de soi** est plus importante que toutes les autres formes de savoir.
- ❖ Elle constitue une vertu fondamentale :
 - Une personne consciente d'elle-même agit pleinement selon son potentiel.
 - Elle peut ainsi atteindre son apogée et accéder au bonheur.



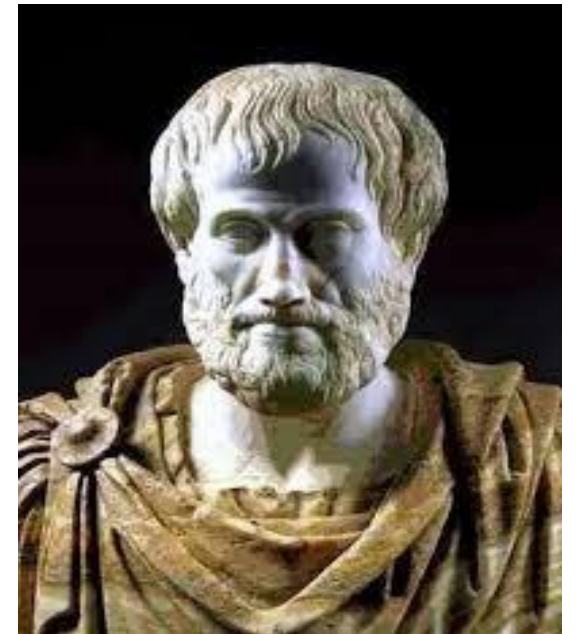
Référence philosophique (Platon)

- ❑ Disciple de Socrate.
- ❑ L'éthique repose sur la recherche **du Bien en soi**.
- ❑ La vertu est liée à l'harmonie de l'âme (raison, courage, désir).
- ❑ Le véritable bonheur se trouve dans la sagesse et la justice.



Référence philosophique (Aristote)

- ❑ L'éthique est liée à la notion de **vertu**.
- ❑ Vertu = juste milieu entre deux excès (ex. courage $\neq$ lâcheté ni témérité).
- ❑ La finalité de la vie humaine est l'eudaimonia (le bonheur, l'épanouissement).



Référence philosophique (Kant)

- ❑ Philosophe des Lumières (XVIIIe siècle).
- ❑ L'éthique repose sur le **devoir** et la **raison**.
- ❑ Principe central : « Agis toujours de telle sorte que ta conduite puisse être une règle universelle ».
- ❑ Importance de la dignité humaine et du respect de l'autre.



Synthèse des références philosophiques

Philosophe	Vision de l'éthique	Objectif final	Principe clé
Socrate	La connaissance de soi comme base de la vertu	La sagesse et le bonheur	« Connais-toi toi-même »
Platon	Quête du Bien en soi, harmonie de l'âme	Justice et bonheur par l'équilibre	L'âme doit être guidée par la raison
Aristote	Éthique des vertus : habitude et juste milieu	« eudaimonia » (épanouissement, bonheur)	La vertu est un équilibre entre deux extrêmes
Kant	Morale universelle fondée sur le devoir et la raison	Respect de la dignité humaine	L'impératif catégorique : agir selon des règles universalisables

Référence religieuse

- ❖ Les professions ont toujours eu besoin de ***cadres éthiques*** pour encadrer leur pratique.
- ❖ Les ***religions monothéistes*** (judaïsme, christianisme, islam) ont établi des règles claires sur les **relations humaines**.
- ❖ En islam :
 - Le « **Saint Coran** » et la « **Sunna** » constituent des sources majeures de l'éthique.
 - Ils ont confirmé, détaillé et enrichi les principes moraux.
- ❖ Ces textes sont la base de la **culture arabo-islamique** et ont inspiré de nombreuses **lois et réglementations** modernes.

Référence juridique

- ❑ Le **droit** constitue une autre source essentielle de l'éthique.
- ❑ Les règles juridiques traduisent dans la loi :
 - des **principes moraux universels** (justice, équité, respect des droits humains),
 - des **valeurs sociales** adaptées à l'époque.
- ❑ Les **codes juridiques et professionnels** fixent les devoirs et obligations de chaque métier.
- ❑ Le droit se distingue :
 - par son caractère *obligatoire et contraignant*,
 - par l'existence de *sanctions* en cas de non-respect.

Synthèse des références de l'éthique

Références	Fondements	Contribution à l'éthique	Limites
Philosophique	Réflexion rationnelle (Socrate, Platon, Aristote, Kant...)	Définit les grands principes universels (vertu, devoir, justice, raison)	Peut rester théorique, sans cadre contraignant
Religieuse	Textes sacrés (Coran, Bible, Torah, Sunna...)	Offre des repères spirituels et moraux clairs, sources culturelles fortes	Varie selon les croyances, risque d'interprétation diverse
Juridique	Lois, codes, règlements	Rend l'éthique contraignante par des règles et sanctions applicables à tous	Peut être rigide, dépend du contexte social et politique

L'évolution des civilisations

Évolution de la fonction universitaire dans les civilisations modernes

- **XIXe siècle** : Débat philosophique sur le rôle de l'université.
 - Accent mis sur la **connaissance et la culture pour elles-mêmes**.
 - Puis orientation vers la **formation professionnelle** pour accompagner la révolution industrielle.
 - **Début du XXe siècle** :
 - Diffusion de la **culture générale**.
 - Formation de la **personnalité morale et intellectuelle** de l'étudiant.
 - **Années 1960-1970** :
 - L'éducation perçue comme **investissement en capital humain**.
 - Les États investissent massivement dans l'enseignement supérieur.
 - Forte croissance du **nombre d'étudiants** et des **budgets universitaires**.
 - **Mondialisation (fin XXe – XXIe siècle)** :
 - Universités tenues de répondre aux **besoins socio-économiques** et aux **aspirations professionnelles**.
 - Multiplication des **spécialisations** et évolution des **cadres juridiques**.
- 👉 Cette évolution montre que l'université est passée d'un lieu de **savoir désintéressé** à une **institution stratégique** au service du développement économique, social et culturel.

Référence institutionnelle

- ❖ Toute profession repose sur des **valeurs et des règles**.
- ❖ Sans éthique, la profession perd son **honneur** et son **crédit**.
- ❖ Les institutions universitaires se sont dotées de **lois et règlements** pour :
 - préserver leur **valeur** et leur **rôle social**,
 - garantir la **construction intellectuelle et scientifique**.

Exemples concrets de référence institutionnelle

1 .La charte universitaire

- Dans de nombreuses universités, une *charte* définit les valeurs essentielles : respect, intégrité, liberté académique, responsabilité.
- Exemple : la *Charte de l'Université de Bologne* (1988), adoptée par plus de 800 universités dans le monde, qui insiste sur l'indépendance de la recherche et la coopération internationale.

2. Le code de déontologie des enseignants-chercheurs

- En France par exemple, les enseignants-chercheurs s'engagent à respecter des principes : impartialité, transparence, honnêteté scientifique, respect des étudiants.
- Ce code vise à éviter les conflits d'intérêts et à protéger la crédibilité de la recherche.

Exemples concrets de référence institutionnelle

3. Les règlements intérieurs universitaires

- Chaque université définit ses règles de fonctionnement : respect des locaux, lutte contre le plagiat, évaluation transparente, sanctions disciplinaires.
- Ces règlements garantissent un cadre éthique et juste pour la communauté universitaire.

4. L'intégrité scientifique

- Plusieurs pays ont adopté des lois ou commissions pour lutter contre la fraude scientifique (falsification de données, plagiat, absence de sources).
- Exemple : *Comité national français d'intégrité scientifique (CNRS)*, ou *Office of Research Integrity* aux États-Unis.

Référence institutionnelle : textes réglementaires en Algérie

1. Éthique et déontologie

- Décret exécutif **04/180 (2004)** : Conseil d'éthique et de déontologie universitaire.

2. Statut des enseignants

- Décret exécutif **08/130 (2008)** : Statut particulier de l'enseignant-chercheur.

3. Organisation des études

- Décret exécutif **08/265 (2008)** : Régime LMD (Licence, Master, Doctorat).

4. Discipline universitaire

- Arrêté ministériel **371 (2014)** : Conseils de discipline.

5. Intégrité scientifique

- Arrêté ministériel **933 (2016)** : Prévention et lutte contre le plagiat (*6 chapitres – 39 articles*).

Code de déontologie

Règles obligatoires encadrant une profession
(droits et devoirs)

Charte de déontologie

Principes fondamentaux servant de
référence et guidant la conduite
professionnelle

Charte de la déontologie universitaire

1. Contexte

- ❑ Après l'indépendance : forte croissance de l'université algérienne (*établissements, effectifs, filières, recherche*).
- ❑ Mais aussi : problèmes de qualité scientifique et de crédibilité pédagogique.

2. Objectif de la Charte

- ❑ Réaffirmer les **valeurs universitaires fondamentales**.
- ❑ Encadrer la **vie académique et scientifique**.

3. Principes fondamentaux

- ☐ Intégrité & honnêteté.
- ☐ Liberté académique.
- ☐ Responsabilité & compétence.
- ☐ Respect mutuel.
- ☐ Exigence de vérité, objectivité, esprit critique.
- ☐ Droits & obligations des enseignants-chercheurs.
- ☐ Droits & obligations des étudiants.



« À travers ce chapitre, nous avons vu que l'éthique et la déontologie ne sont pas de simples notions théoriques, mais des **repères indispensables** pour orienter les pratiques universitaires et professionnelles. Les références philosophiques, religieuses, juridiques, civilisationnelles et institutionnelles montrent que, depuis toujours, les sociétés ont cherché à encadrer la conduite humaine pour garantir la justice, le respect et l'intégrité.

Dans le contexte universitaire, ces valeurs se traduisent par des **lois, des règlements, des codes et des chartes** qui rappellent les droits et obligations de chacun : enseignants, chercheurs et étudiants. Ainsi, l'université n'est pas seulement un lieu de transmission du savoir, mais aussi un **espace de formation morale et citoyenne**, où l'éthique et la déontologie constituent les conditions de sa crédibilité, de sa légitimité et de son rôle dans le développement des sociétés. »

Thank You
For Your
Attention